



Direction
territoriale
Centre-Bourgogne

Service
développement de
la voie d'eau

Dijon, le 25 juin 2020

Affaire suivie par : Bertille RATOUCNIAK

Tél. : 03-45-34-12-02

Courriel : bertille.ratouchniak@vnf.fr ou sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr



Compte rendu de la CLU exceptionnelle du 24 juin 2020 à Dijon

Présents :

Ackermans Anne	ANPEI
Bostin Marc	CTF
Collins Roger	Agir pour le fluvial/ CRTBFC
Cossiaux Bruno	CNBA
Delcourt Olivier	E.I
Gumbrell Rebecca	DBA
Hyman Richard	DBA
Le Strat Erwan	Locaboat
Robert Nicolas	Lafarge
Ourseau Dominique	Entente des canaux

VNF:

Chardonnal Antoine	SDVE
Ratouchniak Bertille	SDVE
Wicker Frédéric	Direction des UTI

I/ Rappel de l'état d'ouverture du réseau Centre Bourgogne :

Cf diaporama

- 2 points de vigilance :
 - Canal Latéral à la Loire secteur de Dompierre : fermeture le 2 juillet et perturbations à prévoir durant le mois de juillet en raison des travaux de la RCEA (réalisation d'un pont provisoire).
 - Canal du Loing : perturbations possibles en raison de travaux sur le réseau d'eau par Eau de Paris. Toutefois, il n'y aura pas d'arrêt de la navigation (repliement de l'entreprise à l'annonce d'un bateau)
- Réouverture de la Seille 1^{er} juillet
- La réduction d'une semaine de la période de chômage sur l'Yonne sera formalisée lors du conseil d'administration à venir.
 - ⇒ Yonne : de l'écluse 7 d'Etigny à l'écluse 17 de Cannes : du **24/10** au **08/11/2020** (soit **16j**)

II/ Eléments de contexte climatique :

Cf diaporama

Il est important de noter la forte sensibilité des cours d'eau à l'absence de pluie.

III/ Situation « globale » du réseau Centre Bourgogne :

Cf diaporama

A noter : remise en route de l'usine élévatoire de Briare vers le 10 juillet prochain.

III/ Stratégie d'exploitation :

Cf diaporama

3 points à retenir :

- Canal de Bourgogne :
 - Versant Yonne et secteur Ouche (Pouilly - Dijon) : limitation de mouillage à 1,80m dès le 29 juin prochain
 - Dijon – St Jean-de-Losne : maintien du mouillage à 2m
 - Perspective de regroupement suivant évolution des conditions hydrologiques
- Canal du Centre :
 - Limitation de mouillage sur le bief de « Chagny » à 1,60m
 - Regroupement dès le 29 juin
 - Horaires de passage sur Crissey et Digoin dès le 29 juin

Question : Où en sont les diagnostics et travaux sur le bief de Chagny ?

Réponse :

Le bief est potentiellement classable au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques (SOH) (Volume, hauteur, présence d'habitations). La phase diagnostic est en cours. Les résultats sont attendus pour le mois de septembre et permettront d'établir un calendrier de l'opération ; l'ensemble s'inscrivant dans l'anticipation de la saison 2021.

Question : Est-il possible d'augmenter le niveau d'eau du bief à 1,80/1,90m afin de garantir un mouillage à 1,70m et ainsi permettre le passage des bateaux à fort tirant d'eau (notamment les péniches hôtel Orex et Croisieurope dont des potentiels trajets sont envisagés à compter du 2 Août) ?

Réponse :

La réponse s'articule sur 2 points : capacité de remontée au regard des enjeux « SOH » et au regard de la sensibilité du bief au regard d'une gestion hydraulique efficiente dans le cadre de la saison en cours.

Une réponse sera communiquée par VNF pour le 6 juillet prochain.

- Canal de Briare : regroupement sur le versant Loire uniquement, dès le 29 juin afin d'être en conformité avec l'arrêté préfectoral de sécheresse (Département du Loiret).

IV/ Plantes aquatiques :

Cf diaporama

Difficultés rencontrées avec l'entreprise en charge du faucardage sur le canal de Bourgogne (faucardage non suffisant en profondeur).

Lien vers la carte de suivi des plantes aquatiques sur le réseau Centre-Bourgogne :

<http://u.osmfr.org/m/472798/> (mise à jour tous les 15 jours)

Question : Sera-t-il possible pour les usagers d'ajouter des commentaires ?

Réponse : Pour le moment cela n'est pas possible. Néanmoins des modifications pourront être apportées par la suite pour rendre cette carte plus collaborative. En attendant les usagers peuvent faire remonter les difficultés rencontrées via l'adresse mail générique du SDVE : sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr

IV/ Questions diverses :

Question : Est-il prévu de mettre en place la pompe à Digoïn comme l'année dernière ?

Réponse : Cette idée n'est pas exclue si la situation hydrologique vient à se tendre. L'élaboration d'un partenariat sera donc nécessaire.

Question : Que dit la loi concernant le nombre de passager autorisé sur un bateau ?

Réponse : Nous sommes dans l'attente des évolutions liées au décret à venir dans le cadre de la sortie de crise COVID

Question : Pourquoi VNF n'a pas relevé les barrages de l'Yonne en début de saison ?

Réponse : Les barrages avaient été abaissés en raison d'une situation de crue. Il n'a ensuite pas été possible de les relever immédiatement pour des raisons de sécurité des agents en période de crise sanitaire. Ces barrages manuels nécessitaient en effet la présence a minima de 8 agents en situation de proximité immédiate.

Signalement par l'ANPEI que le niveau d'eau entre Mailly-la-Ville et Lucy est bas (hors réunion : problème résolu à ce jour, vu avec l'UTI Nivernais-Yonne le 24 au soir)

A noter :

Prochaine CLU exceptionnelle le 16 juillet 2020, à confirmer en fonction de la situation hydrologique.